



OFFRES DE STAGE

les lieux d'accueil au palais de justice sont, en l'état:

- la chambre sociale,
- la chambre commerciale
- le parquet général de la cour d'appel (**M.Simier, avocat général, représentera le parquet général**)
- la chambre correctionnelle
- la chambre familiale du TGI.(1 à 2 stagiaires en droit de la famille ou droit notarial) *Delphine HUMBERT - 1ère Vice Présidente- TGI de GRENOBLE -Responsable du Pôle Famille (susceptible d'être présente)*

En général, les fonctions confiées sont la rédaction de rapports ou l'analyse de dossiers ou encore des travaux de recherche de jurisprudence.

A faire une lettre de motivation et CV pour chaque lieu d'accueil SVP